



Commission scolaire des Draveurs

Découvrir, grandir, devenir

COMITÉ DE PARENTS

Compte rendu de la rencontre du Comité de parents de la Commission scolaire des Draveurs, tenue le 4 novembre 2019, à 19 h, au centre administratif situé au 200, boulevard Maloney Est, Gatineau à la salle Rolland-Bérubé sous la présidence de Valérie Dionne.

Sont présents :

Valérie Garneau, Romain Vanhooren, Yan Guilbault, Steeves Proteau, Chantal Lalonde, Martin Latour, Jean-François Samson, Stephanie Powers, Valérie Dionne, Pascale Marchand, Mireille Savard, Isabelle Goyette, Catherine Martel, Jonathan Rozon, Céline Réhel, Karine Ann Ciura, Marie-Claude Ouellet, Martine Roberge, Sébastien Geoffroy, Magna Dumassais, Nathalie Bacon, Nathan Nash, Anne-Marie Loiselle, Annick Tremblay.

Sont également présents :

Manon Dufour, Directrice générale de la Commission scolaire des Draveurs;
Guy Bélair, Directeur du Service des ressources informatiques, clientèle et transport

Les écoles non représentées sont :

De l'Envolée, de l'Orée-des-bois, de la Colline, de la Montée, des Trois-saison, de Touraine, le Sommet

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

La Présidente souhaite la bienvenue aux membres, constate qu'il y a quorum et déclare l'assemblée ouverte à 19h02.

2. Adoption du projet de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par M. Steeves Proteau et
APPUYÉ par Mme Marie-Claude Ouellet d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du compte rendu du 1^{er} octobre 2019

IL EST PROPOSÉ par M. Yan Guilbeault et
APPUYÉ par Mme Céline Réhel d'adopter le compte rendu.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au compte rendu

- Les documents seront transmis aux représentants selon le mode choisi; si aucune réponse n'a été reçue, ils seront disponibles sur place avec les copies supplémentaires.

5. Mot de la direction générale de la CSD

- Mme Manon Dufour informe les parents que le retard du codage de livre devrait être rattrapé entièrement en décembre 2019
- Mme Annick Tremblay fait part qu'au secondaire, les professeurs n'informent pas les parents des élèves en risque d'échec (69% ou moins) une fois par mois, tel que prescrit par la *Loi sur l'instruction publique*
 - Mme Dufour va faire un suivi avec les directions.
- M. Romain Vanhooren demande combien d'enseignant non légalement qualifiés sont en poste à la CSD;
 - Mme Dufour explique que la CSD est près de la CSPO, surtout en adaptation scolaire et musique; les chiffres seront envoyés pour la prochaine rencontre; ces « enseignants » sont suivis et formés pour de l'insertion professionnelle.
- Mme Karine-Ann Cuira demande d'expliquer la tolérance d'engagement
 - Mme Dufour explique que le brevet peut être dans une autre discipline mais que la personne n'a pas ses crédits en enseignement; la demande doit être faite auprès du ministère pour que la personne puisse enseigner et la demande doit être renouvelée annuellement.

6. Mot du directeur du SRICT – Transport de la CS (Guy Bélair)

M. Guy Bélair fait un retour sur les questions concernant le transport

- Concernant les différences entre le bordereau et le portail Mozaïk, M. Bélair informe que Mozaïk a été utilisé pour permettre des modifications de dernières minutes pour donner suite aux inscriptions tardives; pour l'an prochain, Mozaïk sera privilégié
 - Mme Valérie Dionne demande une note sur Mozaïk pour dire que cette information prévaut
 - Mme Catherine Martel demande que les communications soient claires pour l'accès à Mozaïk, surtout pour les parents du préscolaire; la CSD va travailler avec les écoles pour s'assurer de bien communiquer
- Concernant les brigadiers adultes, M. Bélair informe qu'il faut passer par les écoles qui feront une demande auprès de la Ville puisque les brigadiers relèvent du service de police.
- Concernant les problématiques de transport, M. Bélair informe qu'il y a eu 200 plaintes la première semaine et que la CSD fait enquête sur chacune;

- M. Bélair rappelle que le premier point d'entrée pour les plaintes est l'école; la CSD va travailler avec les écoles pour aider à prioriser les demandes/plaintes.
- M. Bélair informe que la CSD a reçu 1461 demandes d'accommodements depuis septembre 2019; chaque dossier est analysé afin de donner une réponse aux parents;
 - Mme Marie-Claude Ouellet : demande s'il y a possibilité de demander plus tôt aux parents s'ils veulent le transport;
 - Mme Annick Tremblay demande s'il y a possibilité d'améliorer le processus de demande (possiblement en utilisant un formulaire électronique) et de fournir une justification lorsque la demande est refusée;
 - Mme Pascale Marchand réitère la demande pour un formulaire électronique;
 - Mme Martine Roberge mentionne une problématique pour la distance de marche pour élève à besoin particulier qui sont en cheminement régulier;
 - Mme Réhel : demande pourquoi un enfant pourrait être refusé pour le transport; M. Bélair informe qu'il y a des distances mais s'il y a erreur, elle sera corrigée;
 - Mme Mireille Savard mentionne qu'elle aimerait que les élèves du pré-scolaire soient transportés et que les intersections soient clairement identifiées (indication pour nord/sud/est/ouest et les rues en fer à cheval) sur le bordereau de transport transmis aux parents avant la rentrée.
- Mme Mireille Savard pose une question à Mme Dufour en lien avec les consultations publiques en cours. Elle demande pourquoi les redécoupages sont repoussés s'il y a une problématique de surplus;
 - Mme Dufour explique qu'il faut tenir compte de toutes les variables avant de faire un redécoupage et qu'il faut stabiliser la clientèle suite aux différents projets.
- Mme Anne-Marie Loïselle demande s'il faut toujours passer par l'école pour des plaintes;
 - M. Bélair dit que pour un problème ponctuel, l'école est le bon contact; pour les retards réguliers (suite aux premières semaines pour l'ajustement), les écoles avisent le SRICT pour faire les ajustements.

7. Mot de la présidence

- aucun point.

8. Rapport des parents-commissaires

- Mme Valérie Dionne mentionne que les commissaires ont pris acte du budget 2018-2019. Le budget affichait un surplus de 50 000 \$ sur un budget global de 213 M\$ avec des frais administratifs de 3%. Ce montant inclut le budget des écoles.
- Elle mentionne que les commissaires ont acceptés de radier certains comptes de taxes scolaires.

9. Rapport des comités

13.1 EHDAA

- Mme Valérie Dionne mentionne qu'il n'y a pas eu de réunion depuis le dernier comité de parents;
- Elle mentionne que Mme Annie Goudreau sera en commission parlementaire le lendemain pour la présentation du projet de Loi afin de représenter les parents d'EHDAA du Québec.

13.2 Transport

- Aucune réunion n'a eu lieu.
- Mme Valérie Dionne mentionne que la première réunion sera le 18 novembre 2019.

13.3 Fédération des comités de parents du Québec

- Mme Stéphanie Powers réitère que Mme Goudreau sera en commission parlementaire et invite les membres du comité à voir la comparution à 19h00 en diffusion web;
- La FCPQ déposera également un mémoire en séance parlementaire;
- La FCPQ a fait beaucoup de travail suite au questionnaire envoyé aux comités de parents.

10. Écho des conseils d'établissement

- Mme Mireille Savard mentionne que l'école du Vallon a vendu des paniers bio Équiterre pour la semaine de l'environnement
- Mme Anne-Marie Loïselle demande si le comité peut faire une demande de dérogation pour la mesure 15-186 sorties culturelles pour faire des sorties à Ottawa;
 - Mme Annick Tremblay demande aux membres de s'assurer que les directions soient équitables et incitent les professeurs à faire des demandes;
 - Mme Valérie Dionne fait un lien pour s'assurer que le cheminement régulier soit reconnu au même titre que les concentrations lors de la distribution des montants;
 - Mme Isabelle Goyette suggère de jumeler des écoles pour des ateliers pour qu'une des 2 écoles soient considérées comme une sortie;
 - Mme Annick Tremblay demande que la résolution inclut une demande pour que la mesure puisse payer pour faire venir des pièces de théâtre; M. Romain Vanhooren mentionne que les activités à l'école font partie d'une autre mesure
- Mme Mireille Savard fait part de ses impressions sur la consultation publique qui a eu lieu pour son secteur et organisé un mini-salon de l'environnement pour la semaine québécoise de réduction des déchets.

11. Points divers:

- Aucun

12. Date de la prochaine rencontre :

La prochaine rencontre du Comité de parents aura lieu le 2 décembre 2019 à 19 h à la salle Rolland-Bérubé du centre administratif de la Commission scolaire des Draveurs. La rencontre sera suivie par un coquetel pour remercier les membres.

13. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par M. Martin Latour et
APPUYÉ par Mme Martine Roberge que la séance soit levée à 20h03.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Valérie Dionne
Présidente

Catherine Martel
Secrétaire remplaçante